



1^{er} juillet 2026

(26-4758)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS-UNIS – MESURE ANTIDUMPING VISANT LES PRODUITS TUBULAIRES
POUR CHAMPS PÉTROLIFÈRES EN PROVENANCE D'ARGENTINE**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 30 juin 2026, a été reçue de la Présidente du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Dans des communications datées du 25 août 2025, du 14 octobre 2025, du 14 janvier 2026, du 16 février 2026 et du 1^{er} avril 2026 (WT/DS617/6, WT/DS617/7, WT/DS617/8, WT/DS617/9 et WT/DS617/10), le Groupe spécial a informé l'Organe de règlement des différends (ORD) que, comme suite aux demandes conjointes de l'Argentine et des États-Unis, il avait accordé des reports de la distribution du rapport final dans l'affaire *États-Unis – Mesure antidumping visant les produits tubulaires pour champs pétrolifères en provenance d'Argentine*, le dernier étant au 1^{er} juillet 2026.

Le 29 juin 2026, l'Argentine et les États-Unis ont conjointement informé le Groupe spécial qu'ils étaient toujours en discussion en ce qui concerne le règlement de ce différend. Dans ce contexte, ils ont demandé que le Groupe spécial reporte encore la distribution du rapport final, au 29 octobre 2026.

La distribution du rapport final a donc été reportée au 29 octobre 2026.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire parvenir cette lettre à l'ORD.
